



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

241-242 | Janvier-Juin 2008

Milieus ruraux : varia

Désengagement de l'État et réponses paysannes au Cameroun

Moïse Moupou et Lawrence Akei Mbanga



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/3872>

DOI : 10.4000/com.3872

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 163-183

ISBN : 978-2-86781-466-2

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Moïse Moupou et Lawrence Akei Mbanga, « Désengagement de l'État et réponses paysannes au Cameroun », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 241-242 | Janvier-Juin 2008, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/3872> ; DOI : 10.4000/com.3872

REVUE DE GÉOGRAPHIE DE BORDEAUX
— depuis 1948 —

les Cahiers d'Outre-Mer

ISSN 1961-8603



N° 241-242

Vol. 61

2008

Janvier-Juin

➤ ***Milieux ruraux : Varia***

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

Désengagement de l'État et réponses paysannes au Cameroun

Moïse MOUPOU ¹ et
Lawrence AKEI MBANGA ²

Chaque décennie a connu son trop-plein de slogans. Dans le processus d'expérimentation des recettes pouvant sortir l'Afrique du sous-développement, plusieurs actions ont été menées dans les économies africaines. Nous en constatons aujourd'hui les résultats : l'Afrique s'enfoncé toujours davantage dans le sous-développement. Les programmes d'ajustement structurels ont prescrit le désengagement de l'État des secteurs de production, plus de démocratie, une bonne gouvernance... Poussé par les bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), le Cameroun a dû cesser de financer les intrants agricoles, ce qui a rendu moins compétitifs ses produits sur un marché international concurrentiel où les agricultures occidentales sont fortement subventionnées.

Les paysans n'ont pas attendu la déconfiture de l'économie rurale pour réagir. Plusieurs associations locales ont vu le jour et régissent actuellement le milieu agricole camerounais. Face aux multiples problèmes quotidiens, les paysans se sont organisés pour assurer la production agricole. Les associations locales, les Groupements d'initiatives communes (Gic), des ONG, des coopératives, les Comités de développement, les associations de quartier et l'État ont contribué à l'élaboration des stratégies permettant aux paysans de se prendre en main pour assurer leur développement. Organisées en associations formelles ou informelles, elles ont contribué à remodeler le paysage rural, à améliorer le niveau de vie des populations, à installer des infrastructures en milieu rural.

1. Enseignant, Département de Géographie Université de Yaoundé I ; mél. : mmoupou@hotmail.com

2. Doctorant, Département de Géographie Université de Yaoundé, BP 755 Yaoundé ; mél. : mban-glaw@yahoo.com

Toutefois, le constat est amer. Aucune communauté rurale n'a atteint un niveau de développement appréciable. Dès lors, quel est l'impact des associations locales dans le développement rural ? Les réponses paysannes sont-elles l'alternative à l'absence de l'État ? Qui sont les différents acteurs qui pilotent ces actions en milieu rural ? Quelles sont les raisons qui poussent les individus à participer aux actions de développement communautaire ? Le désengagement de l'État du secteur de production n'est-il pas un frein au développement de la production agricole nationale et partant de l'amélioration du niveau de vie des paysans ? Ce sont autant de questions posées face aux problèmes ainsi soulevés.

Ce travail repose sur une enquête effectuée au Cameroun en 2001, et cherche à montrer à partir d'exemples précis l'apport des associations locales dans le développement rural dans un contexte d'absence d'action étatique. Les différents acteurs ainsi que leurs actions sont présentés de même que les raisons qui poussent les individus à participer à celles-ci. Toutefois, le bilan est mitigé : aucun village n'a encore atteint un niveau de développement appréciable.

I – Contexte et concepts

L'action associative est séculaire au Cameroun. Bien avant la colonisation, les populations se retrouvaient dans des associations diverses, parfois secrètes, pour soutenir leurs membres, pour se soutenir, pour se prendre en charge. Il s'agissait d'une nécessité pour la survie du groupe. Les colonisations britannique et française ont instauré des approches différentes de développement communautaire. L'implication des indigènes dans la gestion de la cité et l'esprit de participation qui habite le colonisateur britannique renforce les aptitudes communautaires des populations locales. Le développement de l'activité de production agricole en milieu rural connaît une croissance régulière jusqu'à la crise économique des années 1980.

En effet l'État a soutenu, financé et orienté l'agriculture au Cameroun depuis l'Indépendance. Aidé en cela par la *United States Agency for International Development* (USAID), il a pendant près de 20 ans permis aux agriculteurs d'accéder aux divers intrants à un prix raisonnable, le surcoût étant supporté par les coopération américaine et Caisse de Stabilisation des Prix. Il assurait les fonctions d'approvisionnement, de crédit, de conseil technique, de collecte, de stockage, de transformation, de commercialisation et de fixation des prix. Cette politique a permis de maintenir les productions nationales de café et de cacao entre 110 000 et 120 000 t/an et d'assurer l'autosuffisance alimentaire (produits vivriers). Les crises budgétaires, liées en partie à

la baisse des prix des matières premières et la politique du « ventre »³ menée par les dirigeants ont mis le pays sous la tutelle des institutions de Bretton Woods. Privatisations, démantèlement, soutien, résistances marquent les échanges entre l'État et ces institutions. Face à la pression de Washington et aux tensions de trésorerie, l'État a cessé toute subvention à l'agriculture en général, et aux intrants agricoles tels que les engrais chimiques, les pesticides, en particulier. Aussi, le traitement phytosanitaire des plantations paysannes est-il devenu irrégulier. Les rendements et la qualité ont connu une baisse importante. Le revenu du paysan a considérablement été affecté. La misère s'est développée et le monde rural connaît une misère rampante.

Le « quotidien de chacun » impose des stratégies d'accommodation et des mécanismes d'anticipation et de préparation de l'avenir. Le séisme social observé se caractérise par le développement de la misère ou l'effondrement des secteurs sociaux, la réduction de la sphère publique à une simple coquille vide. L'État, réduit à sa plus simple expression, reste englué dans une banale gestion centralisée des prébendes. Il ne suscite aucune adhésion à des normes d'intérêt général. Accaparé par une minorité et pris dans l'étau des institutions de Bretton Woods, il est incapable de promouvoir la redistribution économique dans le cadre d'un projet « national autoritaire » (Courade, 2000).

L'ouverture forcée du pays à la mondialisation engendre des changements socio-économiques, psychologiques ou géographiques qui ébranlent le rôle de l'État, perturbe les réseaux socio-géographiques, l'idéologie du développement ou les valeurs qui conditionnent les comportements collectifs ou individuels. Les repères classiques sont brouillés, les réseaux traditionnels de solidarité (associations, tontines...) se desquament face à un État qui a perdu jusqu'à ses plus banaux attributs régaliens. Les paysans doivent se prendre en main, même s'ils ont du mal à trouver leurs marques.

Avec le désengagement de l'État et la libéralisation de la commercialisation des intrants, les prix des engrais chimiques par exemple ont connu une hausse de plus de 200 %. En même temps, les cours du café et du cacao ont chuté sur le marché international. Pendant plus de cinq ans, les agriculteurs n'ont pas traité en totalité leurs plantations. Il y a eu une forte baisse de la production de café (de 110 000 à 75 000 t) et de cacao (de 200 000 à 120 000 t) et une forte baisse des revenus agricoles. Cela engendre une réorientation de l'activité paysanne. Les structures de commercialisation de produits de base périclitent. Les associations locales occupent progressivement l'espace abandonné par l'État.

Les associations locales sont entendues ici comme des groupements de personnes qui se sont mis ensemble pour un objectif donné. Elles peuvent regrouper des hommes et/ou des femmes. Les associations locales ont une

3. Il s'agit d'une politique de gestion de la chose publique qui ne privilégie pas l'intérêt public mais l'intérêt privé.

assise territoriale et de ce fait, participent à la mobilité des personnes. Elles sont au centre du développement communautaire, un concept lié au développement participatif, au développement rural. Elles comprennent plusieurs composantes dont l'entraide ou l'assistance mutuelle. Il s'agit d'un besoin réel des populations d'améliorer leurs conditions de vie en mettant ensemble leur savoir-faire pour la gestion de leurs propres ressources. Elles contribuent également à former des personnes qui par la suite peuvent se prendre en charge elles-mêmes dans leur vie quotidienne. Les associations locales développent une introspection dans la recherche du sens de l'effort, des responsabilités et de l'intérêt général. C'est le lieu du développement des aptitudes des membres dans la prise et l'exécution des décisions. Les actions de développement, qui correspondent à des besoins exprimés et impliquent les populations dès leur conception, trouvent généralement l'adhésion des associations locales.

Le développement a plusieurs acceptions, selon qu'on parle des développements économique et social ou du développement biologique. De même que l'être vivant se développe conformément à sa programmation génétique, la société se recompose comme l'exige sa montée en puissance. Elle devient ce qu'elle doit devenir. Et dès lors que cette évolution sociale est à la fois la conséquence et la condition technico-économique, il faut en conclure que cette dernière correspond bel et bien à l'irrésistible ascension de l'humanité vers des progrès qui ne sont pas seulement matériels, mais aussi sociaux et humains.

II – Typologie des associations locales

Plusieurs associations locales existent et fonctionnent en milieu rural au Cameroun. D'une manière générale, elles se déclinent en associations de type moderne ou traditionnel. Cependant, il est possible de trouver des associations mixtes.

1 – Les associations locales traditionnelles

Elles sont constituées de personnes appartenant soit à une communauté rurale, soit à un clan ou encore à un groupe d'âge. Elles ont contribué à créer et à modeler les paysages agraires. Leurs caractéristiques varient d'une région à l'autre.

Dans la partie septentrionale du pays, elles participent à l'exécution des travaux communautaires ou individuels (préparation des champs, récolte de l'arachide, du sorgho, du coton)... C'est le *sourga* (peul) ou le *limpaï* (toupouri). Chez les Toupouri, la participation est sélective et fonction des rafraîchissements ou des mets servis. Quand il y a du *pili pili* (bière locale), tout le monde peut être convié au travail. Mais quand on tue un animal (une

chèvre ou un mouton), le nombre de personnes est réduit : c'est le *torla*. Celui qui ne participe pas aux travaux en groupe chez les uns et les autres ne peut prétendre bénéficier des mêmes avantages et prestations.

Dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest, les populations se regroupent pour effectuer divers travaux. Avant la colonisation, les populations avaient l'habitude de se mettre ensemble pour réparer les toitures de la chefferie. Du *manjong* chez les Nso au *chii* chez les Bamoun et les Bamiléké, les associations locales ont toujours existé sous plusieurs formes. Elles sont secrètes ou d'accès libre. Les tontines, nées sur les hautes terres de l'Ouest, sont des associations traditionnelles qu'on retrouve sur l'ensemble du territoire national et dans la diaspora camerounaise et africaine à l'étranger.

Dans les provinces du Centre, du Sud et de l'Est, l'accent est surtout mis sur la création des champs, le conditionnement et la commercialisation des produits. Les groupes de travail existent cependant et contribuent au développement de l'activité de production.

Dans le Sud-Ouest et le littoral, le développement de l'agriculture de plantation a renforcé la recherche du profit et exacerbé le travail individuel. Situés tout autour des plantations industrielles pour certains, les paysans utilisent leurs heures de repos pour mettre ensemble leurs efforts dans la culture de produits qu'ils commercialisent ensemble ou individuellement.

À travers ces associations se tissent des liens d'appartenance à une communauté, à une classe d'âge,... ce qui réduit l'intolérance et la dépendance. Les populations rurales se mettent ensemble pour exécuter rapidement des travaux qu'une seule personne ne parviendrait pas à faire. Il se crée ainsi un réseau de solidarité dont les ramifications dépassent le cadre du clan, du village, voire même de la tribu. Il s'agit d'un instrument de nivellement et de cohésion entre les populations parfois d'origines diverses.

D'une manière générale, on peut dire que dans les régions à structures sociales hiérarchisées les associations locales de type traditionnel fonctionnent très bien depuis la nuit des temps. Les associations ici sont comme des églises : ne pas y appartenir, c'est s'exclure quelque peu du groupe.

2 – Les associations locales de type moderne

Elles sont constituées des personnes n'appartenant pas nécessairement à une communauté rurale, un clan ou encore un groupe d'âge. Ce sont des personnes qui se sont associées pour réaliser ensemble un projet d'intérêt économique ou social. Ces associations sont régies par la Loi sur la liberté d'association de 1990, la réglementation sur la création des coopératives et des Groupements d'initiatives communes (GIC) du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. On distingue les coopératives, les groupements d'initiative commune et les comités de développement.

1 – Les Coopératives

La législation en la matière stipule qu'un groupe de 7 personnes peut valablement créer une coopérative. Elles se sont développées partout au Cameroun sous diverses formes : coopératives de production, coopératives de commercialisation, coopératives d'épargne et de crédit. L'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) dans l'Ouest tout comme la *North West Cooperative Union* dans le Nord Ouest ont, grâce aux coopératives locales, contribué aux développements économique et social de cette partie du pays. Aujourd'hui, les coopératives naissent et disparaissent aussi vite qu'elles sont apparues, parfois avec les avoirs des paysans.

2 – Les Groupements d'initiatives communes (GIC)

Elles fonctionnent comme les coopératives et fondent leurs actions sur l'entreprenariat en milieu rural. Ces groupements se développent de façon exponentielle et constituent une véritable armée paysanne, structurée, ramifiée, qui irrigue le village camerounais (Elong, 2005). En juillet 2004, on comptait 717 GIC dans le Noun, 761 dans la Mifi... L'ensemble de la province de l'Ouest comptait 3 948 GIC (tabl. 1). Pour la plupart, il s'agit d'associations traditionnelles qui ont connu une transformation de leurs statuts. Il faut relever l'importance des associations féminines qui sont les véritables nourricières des populations urbaines et rurales.

3 – Les Comités de développement

De création récente, ils utilisent les efforts conjugués des populations locales et de la diaspora pour asseoir les projets de développement. Plusieurs exemples de réalisations peuvent être cités, notamment la construction d'unités de santé, (Hôpital de Foutouni, centre médical d'Arrondissement (CMA) de Bangourain, maternité de Mbekong, centre de santé de Tingo), la construction d'unités d'enseignement secondaire (Lycée de Bangourain, Lycée de Mbouda), d'équipements d'hôpital (CMA Bangourain, Hôpital de district de Fouban), la création des pistes rurales (CAPLABA dans les Bamboutous)... Par ailleurs, la Mutuelle Communautaire de Crédit (MC2) de Banbalang est une initiative du Comité de développement de ce village en association avec la Caisse Commune d'Épargne et d'Investissement – *CCEI Bank* (aujourd'hui *Afriland First Bank*) et le haut Commissariat du Canada au Cameroun. Au delà du regroupement des populations, ces associations donnent la possibilité aux ruraux d'accéder aux divers services en se regroupant. C'est ainsi qu'elles peuvent bénéficier de l'assistance des ONG nationales ou internationales. Ces dernières préfèrent travailler davantage avec les groupements villageois qu'avec des paysans isolés.

N°	Département	O. I.	GIC	UGIC	FUGIC	COOP	UCCOOP	COOPEC	Total	Observations/ Évolution
1	Mifi		761	8	1	22	1	56	850	+ 24 normale
2	Menoua		747	13	1	8	/	13	782	+ 37 rapide
3	Noun		717	10	/	11	1	13	752	+ 44 rapide
4	Bamboutos		532	7	/	7	/	10	556	+ 16 lente
5	Haut Nkam		420	12	1	5	/	8	446	+ 18 lente
6	Hauts Plateaux		290	10	/	4	/	1	305	+ 3 très lente
7	Ndé		282	1	/	2	/	7	292	+ 32 rapide
8	Koung-khi		199	2	/	2	/	4	207	+ 7 Très lente
	Total Province de l'Ouest		3 948	63	3	61	2	112	4 190	+ 181 rapide
9	Adamaoua		92	/	/	/	/	/	92	Statique
10	Littoral		1	4	1	/	/	/	06	Statique
	Totaux		4 041	67	4	61	2	112	4 288	+ 181

OI = organisation inscrite à la délégation provinciale de l'Agriculture de l'Ouest.
 GIC = Groupement d'Initiative Commune.
 UGIC = Union des Groupements d'Initiative Commune.
 FUGIC = Fédération des Unions des Groupements d'Initiative commune.
 COOP = Coopérative.
 COOPEC = Coopérative d'épargne et de crédit.

Tableau 1 – Les organisations rurales inscrites (Coopératives/GIC) à la Délégation provinciale de l'Agriculture dans la province de l'Ouest.

Source : Délégation provinciale de l'Agriculture de l'Ouest, 30 juillet 2004.

Les populations rurales se sont toujours regroupées pour mener ensemble des actions ayant une portée économique, sociale, culturelle ou culturelle. Le désengagement de l'État des secteurs de production, et partant la disparition des subventions de l'État à l'agriculture camerounaise a amené les populations rurales à s'organiser davantage pour se prendre en charge. C'est le cas des associations locales de Ndop dans le département de Ngoketunjia.

III – Les associations locales dans la plaine de Ndop

Bamunka, village situé dans la plaine de Ndop entre 5°37' et 6°14' de latitude Nord, 10°23' et 10°28' de longitude Est, est le chef-lieu d'une chefferie qui fait partie de la sous-préfecture de Bamunka. Il s'agit d'un espace rural, avec plus de 80 % de la population dont l'agriculture est l'activité principale. Administrée par les Britanniques pendant la période coloniale, la province du Nord-Ouest a une tradition bien ancrée de développement communautaire. Aussi les associations locales y sont légion et participent au développement des espaces ruraux.

Plusieurs types d'associations locales y ont été identifiés. On a ainsi dénombré 10 associations traditionnelles, 9 associations modernes mixtes, et 3 associations féminines modernes. Les associations féminines sont les plus anciennes sur le territoire et s'occupent de la protection des valeurs traditionnelles et ancestrales. Il y a généralement une adhésion et une grande mobilisation des membres pour l'exécution des travaux, comme l'aménagement de la route qui mène au palais du Fon, Fon Meboh IV (photos 1 et 2), le pont Messi sur le Noun, construit avec le soutien financier de l'ambassade des États-Unis au Cameroun. Les contributions pour le développement de Bamunka sont en nature (3 %), financières (19,2 %) ou/et physiques : utilisant la force de travail gratuite (53,1 %) ou technique (2,2 %) (tabl. 2 et fig. 1).

Type de contribution	Financière	Matérielle	Technique	Physique et gratuite	Aucune contribution	Total
Nombre de personnes ayant contribué	34	5	4	94	40	177
Pourcentage	19,2	3,0	2,2	53,1	22,5	100

Tableau 2 – Contributions pour le développement de Bamunka.

Source : Enquêtes sur le terrain – Mbangla L. 2001.

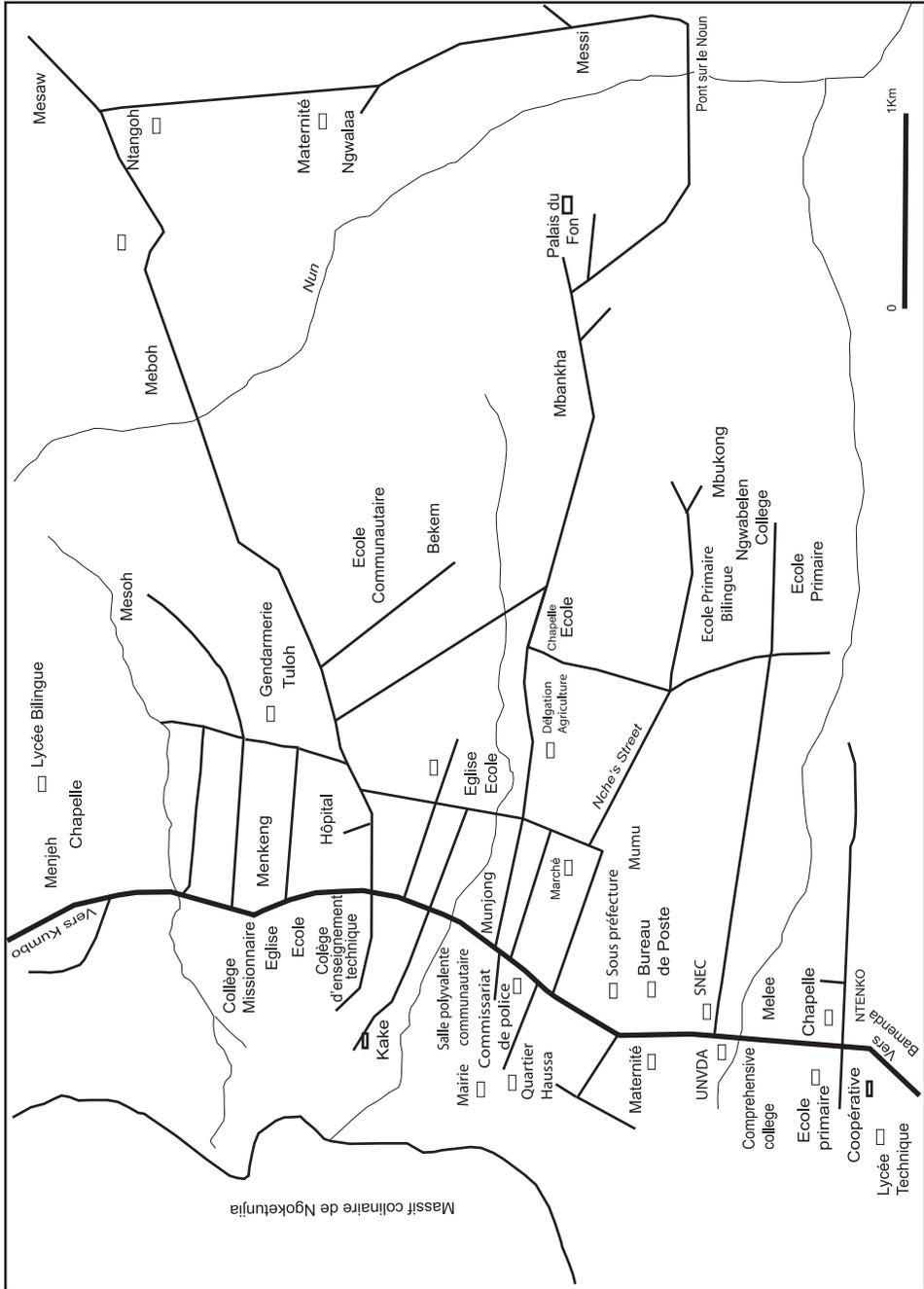


Figure 1 – Bamunka.



Photo 1 – Travail communautaire sur la route du Fon.



Photo 2 – Route réalisée en une journée de travail (Mbanga 2001).

Le succès de tous les travaux réalisés, qu'il s'agisse de la construction des routes autour du village, de la création de la route du Fon, de la construction du pont de Messi tout comme des projets d'adduction d'eau en cours à Kake et Bamunka avec l'appui de la *Upper Noun Valley Development Authority* (UNVDA) ⁴, dépend de ces différentes formes de contribution. Au total, 77,5 % de personnes interrogées contribuent en argent ou en nature et 54 personnes reconnaissent avoir contribué aux deux formes, soit 30,5 %. Ces contributions ont été d'un grand apport dans le processus de développement de ce village.

Le choix des projets pour leur réalisation à Bamunka par les associations locales est déterminé de manière prioritaire, c'est-à-dire que les plus sollicités sont placés en premier. Bamunka serait coupé en deux si le pont Messi n'avait pas été construit : les personnes et les biens avaient des difficultés à traverser le Noun, ce qui engendrait des pertes économiques considérables : le pont était donc une nécessité.

L'eau en général et l'eau potable en particulier posent problème à Bamunka. Le choix des projets d'adduction d'eau de Kake et Bamunka-UNVDA était et est considéré par 70 % des bénéficiaires comme un besoin vital, les points d'eau de la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC) étant pratiquement taris.

Le choix définitif d'un projet à exécuter peut se faire lors d'une réunion de quartier, de l'Eglise, d'un Comité de développement (*Ndop Development and Cultural Association*, NDECA), d'associations diverses. Le choix est généralement celui d'un besoin réel exprimé par la communauté (73 %) ou celui d'un groupe de personnes (18 %).

4. La mission de développement de la haute vallée du Noun (UNVDA) est créée en 1990 dans le but de développer la riziculture inondée dans la région de Ndop en utilisant une technologie de production avancée. La production nationale de riz devait être améliorée. Les revenus générés devaient alors contribuer à élever le niveau de vie des populations rurales.

L'argent est une nécessité dans tout projet de développement. Il est nécessaire pour l'achat du matériel mais également pour payer les techniciens. Avec le faible pouvoir d'achat des populations rurales, il est difficile de mobiliser d'importants fonds. L'ambassade des États-Unis a fait un don de 2 millions de Francs cfa et les populations locales ont contribué pour 8 millions Fcfa mais aussi fourni les matériaux et la main-d'œuvre, qualifiée ou non, pour la construction du pont de Messi.

La *Ngokewo Development Association*, une association de femmes de Ngoketunja, espère une aide de 13 540 480 Fcfa sur les 19,5 millions Fcfa nécessaires pour le projet d'adduction d'eau de Kake. Le reste est un apport des populations en espèces, en nature ou en main-d'œuvre. La UNVDA a offert 500 000 Fcfa pour les études de faisabilité du projet d'adduction d'eau de Bamunka.

L'assistance financière est nécessaire à ces associations pour la réalisation des micro- et des macro-projets, même si des micro-projets peuvent être réalisés par les populations elles-mêmes. Les macro-projets comme les systèmes d'adduction d'eau, les ponts, le téléphone, l'électricité, etc. nécessitent une assistance extérieure. Il s'agit d'infrastructures lourdes ne pouvant être entièrement réalisés par les populations rurales sans l'aide de l'État, ou de tout autre organisme donateur. Le projet d'adduction d'eau de Kake a été réalisé en 8 mois (installation sur site/approvisionnement en matériel ; construction de prise/ inspection/ chambre de collecte ; construction des tanks de stockage (65 m³) ; mise en place de 2 chambres d'aération ; réalisation de 14 bornes-fontaines publiques ; excavation pour la pose de 5,966 km de tuyaux ; installation du système d'alimentation et mise en service) et a coûté au total 19 815 780 Fcfa (tabl. 3).

Quartier	Problème réel pour la communauté	Premier choix des membres	Ce qui peut être réalisé
Melee	6	1	1
Mumu	17	1	1
Munjong	10	25	2
Mbukhong	3	1	1
Ntenko	18	2	1
Menkeng	8	1	-
Kake	16	-	-
Menjeh	4	-	-
Mesoh	4	-	-
Total	86	31	6
Pourcentage	70	25,2	4,8

Tableau 3 – Perception par les populations des projets en cours : le projet d'adduction d'eau de Kake et le BUHP.

Source : Enquêtes de terrain, 2001.

Il faut également souligner que 73 % des associations choisissent leurs projets par ordre de priorité.

Association	Choix des Membres	Besoin exprimé de la communauté	Pour un groupe de personnes	Choix du comité exécutif	Choix des anciens
BTC		1			
MEDU		1			
Conseil du Clan (7)		6			1
NDECA		1			
NDA		1			
Réunion de quartier (4)		4			
Église		1			
Les jeunes agriculteurs d' Abakwa					
BUHPC		1			
Comité de gestion de l'eau	1		1		
Association des femmes de Ngoketunjia			1		
<i>Unity sisters</i>			1		
Total	1	16	4	0	1
Percentage	4.5	73	18	0	4.5

Tableau 4 – Méthodes de choix des projets par les associations.

Source : Enquêtes de terrain, 2001.

L'argent est une nécessité dans tout projet de développement. Il est nécessaire pour l'achat du matériel mais également pour payer les techniciens. Avec le faible pouvoir d'achat des populations rurales, il est difficile de mobiliser d'importants fonds. L'ambassade des États-Unis a fait un don de 2 millions de Fcfa et les populations ont contribué pour 8 millions Fcfa, fourni les matériaux, les mains-d'œuvre qualifiée et non qualifiée pour la construction du pont de Messi.

Le *Ngokewo development association* espère une aide de 13,540 480 millions Fcfa sur les 19,5 millions Fcfa nécessaires pour le projet d'adduction d'eau de Kake. Le reste est un apport des populations en espèces, en nature ou en main-d'œuvre. La UNVDA a offert 500 000 Fcfa pour les études de faisabilité du projet d'adduction d'eau de Bamunka.

L'assistance financière est nécessaire à ces associations pour la réalisation des micro- et des macro-projets, même si des micro-projets peuvent être réalisés par les populations elles-mêmes. Les macro-projets comme les systèmes d'adduction d'eau, les ponts, le téléphone, l'électricité, ... nécessitent une assistance extérieure. Il s'agit d'infrastructures lourdes ne pouvant pas être

entièrement réalisées par les populations rurales sans l'aide de l'État, ou de tout autre organisme donateur. Le projet d'adduction d'eau de Kake devait être réalisé en 8 mois et devait coûter au total 19 815 780 Fcfa (tabl. 5).

N°	Description	Nature (Fcfa)	Espèces (Fcfa)	Total (Fcfa)
1	Études de faisabilité	-	250 000	250 000
2	Achat des consommables pour l'exécution des projets	-	150 000	150 000
3	Établissement d'une prise et d'une chambre d'inspection	433 120	229 400	662 560
4	Construction d'une chambre de collecte	101 240	204 830	306 070
5	Érection d'un tank de stockage (65 m ³)	1 238 730	2 572 220	3 810 950
6	Mise en place de 2 chambres d'aération, 3 drains et 1 chambre de contrôle	174 420	869 170	1 043 590
7	Construction de 14 bornes fontaines publiques	388 200	2 119 000	2 507 200
8	Pose d'un réseau de 5 966 m de tuyaux	2 983 000	5 244 050	8 227 050
9	Formation de 8 membres du comité de gestion de l'eau	-	305 000	305 000
10	Coût de supervision	-	1 726 240	1 726 240
11	Divers (imprévus)	-	863 120	863 120
	Total	5 318 710	14 533 070	19 815 780

Tableau 5 – Coût estimatif du projet d'adduction d'eau de Kake (Fcfa).

Source : Étude de faisabilité du réseau d'adduction d'eau de Kake, 2001.

IV – Les populations comme principales actrices de développement

Le tableau 1 montre que 77,5 % de la population contribuent d'une manière ou d'une autre à la réalisation de certains projets vitaux pour le village. Les 22,5 % de non contributeurs pour le développement peuvent être soit des populations saisonnières, soit des indigènes qui sont encore réfractaires au développement. Soixante-dix pour cent des bénéficiaires du projet d'adduction d'eau de Kake, par exemple, estiment qu'il s'agit d'un besoin réel pour eux ; 73 % des associations locales (tabl. 3) affirment choisir les projets par ordre de priorité. Les 27 % qui ne travaillent pas de la même façon

sont des associations repliées sur elles-mêmes et qui ne s'intéressent pas à la communauté.

Les méthodes de choix de projets, les stratégies de mise en place, tout comme le poids des moyens financiers montrent que les associations locales ont été une nécessité pour Bamunka qui se trouve dans une situation déplorable et qui doit faire quelque chose pour elle-même. Leur succès est le résultat d'une bonne planification présentée comme « la rampe de lancement pour le développement rural au Cameroun » (Ngwa, 1985). Le résultat de ce qui a été décidé par les bénéficiaires, est leur choix et dès lors cela contribue durablement à l'amélioration de leur condition de vie en leur apportant des infrastructures (comme des écoles, de l'eau, des routes) et motive les populations (Ajaga nji, 1991). La méthode de travail est similaire à celle qu'on retrouve à Akum, Babungo, Mankon, Bujong, ou Bafut (Nintai, 1985) : il s'agit du résultat des comités de village, des assemblées où les jeunes, les femmes et les hommes prennent une part active à tous les niveaux de prise de décision (Ngwa, 1985).

C'est en analysant les réalisations des populations qu'on peut valablement évaluer la participation de celles-ci au développement rural. Même si tout le monde ne participe pas aux projets et même si tous les projets ne sont pas prioritaires, les résultats sont finalement positifs. Le milieu rural ne peut se développer rapidement qu'à travers cette voie puisque les populations ne peuvent plus continuer à attendre indéfiniment la participation de l'État.

Les résultats des recherches à Bamunka contribuent à la redynamisation de l'action participative de développement rural en cours au Cameroun et dans le monde. Le système qui consistait à imposer aux populations les projets a échoué. Car les populations ne se sentaient généralement pas concernées par les projets. Les réalisations actuelles sont des signes d'un travail acharné et de la maîtrise de ce qui devait être fait.

Les associations locales peuvent demander une assistance, une aide financière à l'État, aux ONG, à des institutions financières de développement, ou aux populations locales. L'État, à travers le ministère de l'Agriculture et du Développement rural peut leur apporter soit une assistance technique, soit une assistance financière, en fonction de ce qu'elles ont demandé. Les ONG nationales et internationales d'une part, les populations d'autre part peuvent contribuer en nature ou en numéraire suivant la demande des associations. Les associations locales ainsi que les structures de coordination contribuent ainsi au développement rural. Toutefois, l'État peut également investir directement.

D'une manière générale, trois fonctions peuvent être identifiées (Beaudoux et Crombrugge, 1992). Il s'agit de l'action de terrain, du soutien pour la réalisation d'une action et de l'aide financière nécessaire pour cette dernière. À Bamunka, la réalité de ces fonctions se décline en trois niveaux. Le niveau 1

est constitué de l'association pour le développement du village, des associations de quartier, des associations locales, etc., et elles reçoivent le soutien du niveau 2. Le niveau 2 est constitué de l'administration et de ses services à travers les ministères de l'Agriculture et du Plan. À ce niveau, les soutiens sont local, national et/ou international. Certaines ONG contribuent à la formation, techniquement ou financièrement, au niveau 1. Les personnes ressources qui sont très souvent les membres de l'élite extérieure jouent un rôle de premier plan dans les initiatives de développement du village. Le niveau 3 est celui des réalisations par les associations locales bénéficiaires des assistances multiformes du niveau 2. La mise en corrélation de ces différents niveaux explique en partie l'implication des différents acteurs, les populations en particulier, à travers les différentes structures, dans les projets d'intérêt commun.

V – La participation d'un individu aux projets d'intérêt commun

La solidarité est une variable résiduelle dans nos sociétés. L'individu a des devoirs vis-à-vis de sa famille et de sa communauté. C'est une forme d'assurance, de sécurité sociale qui passe par des relations d'amitié et implique une grande confiance vis-à-vis de ces personnes sur lesquelles on peut compter en toute circonstance. La participation à une activité communautaire est une obligation pour ne pas se mettre en marge de la société. Il ne s'agit pas seulement d'une activité banale, mais elle renforce les liens entre les populations. Plusieurs variables expliquent la participation d'un individu au travail communautaire (tabl. 6).

Variable explicative	Nombre de répondants	Pourcentage ⁵
Religion	80	68,37
Activité secondaire	93	79,48
Niveau d'instruction	30	25,64
Âge	37	31,62
Distance entre l'habitation et le lieu des travaux	42	35,89
Réseau de solidarité autre que la famille	94	80,34
Existence d'interdits (jours de travail interdits)	102	87,17
Nombre d'enfants du ménage	38	32,47

Tableau 6 – Estimation de la participation aux travaux communautaires.

Sources : Enquêtes de terrain.

5. Une même personne peut se retrouver dans plusieurs catégories.

La distance influe sur la participation des populations aux travaux communautaires. Plus la distance est importante moins les populations participent. Seuls les jeunes gens vigoureux accomplissent leur tâche. Si un chef de famille a plusieurs enfants, il peut être valablement représenté par sa descendance. Mais sa présence sur les lieux peut galvaniser les jeunes qui travaillent d'arrache-pied et profitent de son expérience.

Les individus instruits cherchent très souvent à pratiquer d'autres activités si bien que leur participation est parfois nulle quand ce ne sont pas ces mêmes personnes qui pilotent les opérations et notent soigneusement les noms des présents, des absents, de ceux qui ont contribué matériellement ou financièrement.

Les membres de la communauté qui mènent une activité secondaire comme le maraîchage participent moins à ces travaux. Le jour de travail peut coïncider avec des engagements prévus dans leur exploitation. L'individu va devoir arbitrer entre ce qu'il espère gagner en travaillant dans ses jardins et ce qu'il peut gagner en participant aux travaux communautaires. S'il s'agit d'une route, d'un point d'eau, il sera d'autant plus actif qu'il s'agit d'infrastructures qui faciliteront son activité.

L'âge joue un rôle important dans la décision de participer aux travaux. Plus on vieillit, moins on s'investit dans un travail communautaire. Le respect des personnes âgées implique que les jeunes fassent les travaux les plus durs à leur place. Le « vieux » est source de sagesse et donc de conseil auprès de ces jeunes. Ce sont généralement les jeunes chefs de ménage qui participent aux travaux communautaires, encadrés par les vieux qui prodiguent des conseils (Marti Yelkouni, 2004).

Dans le système d'une semaine de 8 jours, il y a des jours interdits pendant lesquels on ne doit pas effectuer de travaux quelle qu'en soit la nature. Ajoutés les jours religieux (vendredi, samedi et dimanche) et le jour du marché, il reste trois jours dans la semaine pour programmer des travaux communautaires, les populations ayant des religions différentes, mais chacun respectant les choix des uns et des autres.

Les individus créent et participent à des réseaux de solidarité autres que la famille. Ces réseaux de solidarité contribuent à expliquer la participation aux travaux communautaires. L'effet d'entraînement lié à l'appartenance à un groupe favorise l'implication de l'individu dans ces travaux.

V – Un bilan mitigé

1 – Des structures autonomes mais de véritables appuis pour les autorités

La souplesse des textes a favorisé la floraison des associations locales. Elles apparaissent et disparaissent comme des champignons, parfois avec les avoires des paysans. Mais leur apport est indéniable dans les regroupements de paysans, surtout dans les provinces du Centre, du Sud et de l'Est. De la création des champs à la commercialisation des produits, ces associations contribuent beaucoup au développement de l'activité de production agricole en injectant en milieu rural de l'argent frais, qui participe à l'amélioration du niveau de vie des populations. Aussi, ces dernières peuvent se permettre de payer des intrants (outils, engrais,...) et affecter le surplus de leurs revenus à la réalisation d'infrastructures sociales (case de santé, aménagement des points d'eau, constitution des fonds pour accéder au crédit).

Il serait indécent de faire un inventaire de l'apport des associations locales au développement rural parce qu'il pêcherait par omission. Les associations locales ont largement favorisé entre autres :

- l'accès à la formation et à l'information ;
- l'accès au marché (liaison ville – campagne, négociation des prix avec prélèvement sur place (COOPROVINOUN / SCAN, SOCABA / SCAN...), vente directe...) ;
- l'accès au crédit (FONADER, Crédit agricole, FIMAC, MC2, tontines...) ;
- l'accès aux soins de santé ;
- l'accès à l'eau potable (Scanwater, hydraulique villageoise, SNEC...) ;
- la scolarisation des jeunes ruraux (distribution des prix, bourse aux meilleurs élèves... Ce n'est pas tant l'élève qu'on promeut, qu'une incitation à envoyer les enfants à l'école.) ;
- le développement des pistes de desserte et de collecte... ;
- les infrastructures de réseau (électricité, téléphone...)

Les conditions qui sont importantes pour renforcer l'efficacité et l'autonomie des associations locales sont entre autres :

- le renforcement des capacités des agents de développement ou des agents vulgarisateurs afin d'établir un dialogue constructif entre les associations et les paysans ;
- la mise en place des systèmes de financement adaptés et notamment de systèmes de crédit diversifiés ;
- le développement des synergies entre les structures qui appuient et les associations ;

- la mise en place des cadres de concertation et de négociation permanents entre les organisations et l'État pour l'amélioration des conditions de transport, de fixation des prix des principaux produits.

Les associations sont des structures sociales sur lesquelles s'appuient les autorités politiques, traditionnelles et religieuses pour gouverner la cité. Il s'agit de structures hiérarchisées qui traduisent l'organisation sociale et/ou spatiale. Au-delà des apports multiformes qui non seulement renforcent l'identité des membres au sein de leur communauté, il s'agit aussi de lieux d'expression et d'échanges et de plaisir. Le plaisir d'être avec sa classe d'âge, son groupe de travail, entre hommes ou femmes. Ce sont aussi des espaces d'affirmation des relations de pouvoir acquis ou recherché. Elles s'intègrent dans les réseaux d'échange aux échelons local, national voire international, à la recherche des intrants qui peuvent contribuer à l'amélioration du cadre et des conditions de vie (information, formation, eau, soins de santé, scolarisation, route...) voire au « développement » du milieu rural (routes, téléphone, marchés, crédit...), aidés en cela par les relais qui existent en ville et qui œuvrent pour en atteindre les objectifs fixés par la base (Guétat, 2005).

Les associations locales en général et les associations féminines en général permettent un contrôle foncier très efficace. Les groupes de travail se forment généralement dans le quartier, avec les voisins les plus proches. Aussi, chacun, pour avoir travaillé chez l'un ou chez l'autre, connaît les limites du champ du voisin. Il en découle une meilleure connaissance des structures foncières du village et partant, une bonne maîtrise de sa gestion.

La généralisation du système « *bottom up* » dans lequel les besoins sont identifiés et exprimés par la base oriente mieux les interventions des décideurs en milieu rural. L'ancien système « *top down* » qui consistait à imposer les idées des fonctionnaires des agences de développement ou de l'administration n'a pas fonctionné parce que, chaque fois, les populations ne se sont pas senties concernées.

2 – Et aucun village n'est développé

Malgré les efforts déployés par ces structures (telles que les associations locales qui du reste complètent l'action de l'État en milieu rural), il est cependant amer de constater qu'aucune localité rurale n'a encore atteint un degré de développement appréciable. Un village complet serait celui qui a une ou plusieurs écoles, une unité administrative, un centre médical, un système d'eau potable, un système de transport reliant le village à la ville, un marché, un système d'alimentation en énergie (tant pour l'éclairage que pour le chauffage), le téléphone, l'électricité...

Le manque d'expérience de certains dirigeants, la jeunesse de certaines de ces associations et surtout la cupidité de certains membres entravent les actions entreprises dans le sens du développement. L'État n'a parfois pas, non plus, joué son rôle dans le financement des infrastructures lourdes.

Le niveau de vie des populations s'est amélioré, rendant possible l'acquisition de certains produits de première nécessité, l'accès à des soins de qualité, la scolarisation des enfants, la transformation du cadre de vie,... Toutefois, les associations locales constituent-elles la seule issue pour un développement harmonieux en milieu rural ?

L'échec de certaines structures n'a pas pour autant entamé l'enthousiasme des populations qui continuent à voir dans les regroupements une force pour mieux affronter les difficultés de la vie. Dans les sociétés à structures sociales hiérarchisées, le problème se pose plutôt dans la dimension que ces structures finiront par atteindre. Car avec la conjonction pouvoir spirituel/pouvoir traditionnel, ces associations risquent de devenir des machines incontrôlables pour les autorités administratives locales. L'échec des associations locales provient soit de la mauvaise gestion de celles-ci, soit de l'absence d'appui véritable des autres acteurs de développement en milieu rural. On ne peut pas dire que la présence de nombreux acteurs explique l'échec de ces associations. Au contraire, cette présence, si elle était importante et cordonnée, contribuerait au développement du milieu rural.

Dans le contexte économique mondial actuel où les mutations sont fréquentes et importantes, les regroupements de populations deviennent une nécessité au risque de disparaître sous la pression conjuguée d'ensembles mieux organisés. L'ère du temps est aux sans frontière et aucune communauté ne peut prétendre vivre en autarcie en ce troisième millénaire. Les jumelages entre les communautés rurales vont se développer davantage. Les échanges d'expériences qui en découlent sont très bénéfiques pour les populations. Il est à souhaiter que la notion de la chose publique soit respectée par les leaders des associations locales pour un développement harmonieux de leur milieu.

Les associations locales ne sont pas de nouveaux systèmes d'ascension économique des dirigeants. Ce sont des gouffres financiers pour ceux-ci pour peu qu'ils soient véritablement intéressés par le développement de leur localité, bien que certains hypothèquent ces associations pour se prévaloir d'une assise politique afin d'accéder au pouvoir. Au delà du fait qu'il puisse s'agir d'un instrument de contrôle politique et social, les associations locales ne s'inscrivent sur aucun registre des théories de développement analysées çà et là (décentralisation ou développement autocentré), mais utilisent les aspects divers de chaque théorie. Sans en être conscients, les paysans donnent une riposte au capitalisme sauvage.

Si la multiplication rapide des nouveaux acteurs du développement rural apparaît comme porteuse d'évolutions, elle n'en pose pas moins de difficultés, notamment la dispersion d'initiatives parfois contradictoires, des coordinations difficiles, un faible niveau d'intégrité ou de formation de certains responsables.

La participation paysanne est-elle instrumentalisée, orientée par le politique, une idéologie ou est-elle une réponse paysanne au désengagement de l'État ?

Bibliographie

- ABANKE J., 1995 – *Cooperatives and Rural Development in Ndop*. Yaoundé : Mémoire, ENS, 123 p.
- BEAUDOUX E., CROMBRUGGHE G. de et al., 1992 – *Cheminevements d'une action de développement : de l'identification à l'évaluation*. Paris : L'Harmatan, 203 p.
- COURADE G., dir., 2000 – *Le désarroi camerounais. L'épreuve de l'économie monde*. Paris : Karthala, 283 p.
- ELISABETH H., 2000 – Women's organizations and self help groups : A step towards independences. *Agriculture and Rural Development*, vol. 7, n° 1, April, p. 31-34.
- ELONG J.G., 2005 – *Organisations paysannes et constructions des pouvoirs dans le Cameroun forestier*. Yaoundé : Presses Universitaires de Yaoundé, 151 p.
- FONCHINGONG C.C. et FONJONG L.N., 2002 – The concept of self reliance in community development initiatives in the Cameroon Grassfields. *Geojournal*, vol. 57, n° 1-2, p. 3-13
- FOMBE G., 1999 – Backbone of Rural Development. *Rural Development Review* (INADES – Formation Cameroon), n° 31, Octobre, p. 8-9.
- GUETAT-BERNARD H., 2005 – Mobilités spatiales des femmes bamiléké du Cameroun : des médiations et des continuums. In : Liens et lieux de la mobilité : ces autres territoires. *Mappemonde*, Paris, p. 63-80.
- MacFADDEN D., 1973 – Conditional Logit Analysis of Qualitative Choice Behavior. In : ZAREMBKA P., ed. – *Frontiers in Econometrics*. New York : Academic Press, p. 105-142.
- MARTI YELKOUNI, 2004 – *Gestion d'une ressource naturelle et action collective : le cas de la forêt de Tiogo au Burkina Faso*. Clermont Ferrand : Université Blaise Pascal, Thèse de Doctorat.
- NGWA N.E., 1986 – Options in revitalizing village communities and rural Community Development strategies in the Republic of Cameroon. *Geojournal*, vol. XIII, n° 4, p. 359-364.
- NINTAI A., 1985 – *Community self help strategies in Rural Development N.W.P. Cameroon*. Yaoundé : Mémoire, University of Yaoundé, 112 p.

NSHOM D.A., 1992 – *The strategy of village Development : An educational Guide on the roles and functions of village structures. Village traditional council, village development committee. Project committee.* 10 p.

Résumé

Poussé par les bailleurs de fonds, l'État du Cameroun s'est désengagé des secteurs de production et partant, des subventions multiformes de l'agriculture. En réaction à cette situation, les paysans ont décidé de se prendre en main eux-mêmes en créant ou renforçant les associations locales. L'émergence des associations locales de toutes sortes et la multiplication des initiatives locales ont contribué également à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations rurales. La population s'organise pour contribuer financièrement, physiquement et matériellement pour construire, aménager et réhabiliter les infrastructures diverses. Ces initiatives communautaires, souvent appuyées financièrement et techniquement par les ONG locales, nationales, internationales et aussi par la coopération internationale constituent autant de tentatives de réponse à la dégradation des conditions de vie et de l'incapacité de l'État camerounais à assurer un fonctionnement correct et régulier des services publics et des équipements ruraux. Malgré les efforts multiformes faits par les associations locales, aucun village n'a atteint un degré de développement appréciable. Toutefois, la situation aurait été catastrophique si elles n'existaient pas.

MOTS-CLÉS : Cameroun, association locale, participation, travail communautaire, appui financier, appui technique, coopération internationale, infrastructures.

Abstract

Disengagement of the national Government of Cameroon in the development of rural areas and reactions of the peasants

The emergence of all types of local associations and the rapid increase of local initiatives to ameliorate their living conditions is today a very important phenomenon in the development of rural areas. Organised and contributing in cash, labour and materially to construct bridges, taps, schools, open up roads and renovate old infrastructures, these community initiatives supported financially and technically by local, national and international NGOs and by micro projects finance departments of Embassies and cooperation constitute some reactions to the degrading living conditions and the incapability of the state to assure a correct functioning and provide public services and rural infrastructures. Yet, no village is developed.

KEYWORDS : Cameroon, local association, participation, financial support, technical support, cooperation, rural infrastructure.

Articles

- Jean-François BISSONNETTE et Stéphane BERNARD ➤ 3-30
Quand l'agriculture redessine le territoire : à qui profite l'expansion des plantations de palmiers à huile au Sabah ?
- Moïse Tsayem DEMAZE et Sandrine MANUSSET ➤ 31-48
L'agriculture itinérante sur brûlis en Guyane française : la fin des durabilités écologique et socio-culturelle ?
- Denis BASSARGETTE et Guy DI MEO ➤ 49-80
Les limites du modèle communal français en Guyane : le cas de Maripasoula
- Martin PAEGELOW et Darío Enrique TORO BALBONTÍN ➤ 81-98
Essor et restructuration du vignoble chilien : l'exemple du Maule (VII^e région) : 1995-2005
- Constant Évariste Dapola DA ➤ 99-110
Impact des techniques de conservation des eaux et des sols sur le rendement du sorgho au centre-nord du Burkina Faso
- Bernard PEYROT ➤ 111-144
Incidences écologiques, anthropiques et paléoécologiques sur l'évolution des forêts du Gabon. Essai de synthèse
- Ibrahim BOUZOU MOUSSA et Boubacar YAMBA ➤ 145-162
Savoirs locaux et gestion des écosystèmes sahéliens
- Moïse MOUPOU et Lawrence AKEI MBANGA ➤ 163-183
Désengagement de l'État et réponses paysannes au Cameroun

Notes

- Abdou BONTIANTI et Issa ABDOU YONLIHINZA ➤ 185-208
La RN 6 : un exemple d'intégration économique sous-régionale et un facteur de désenclavement du Niger
- Léandre Edgard NDJAMBOU ➤ 209-231
Les réseaux de transport terrestres au Gabon. Bilan et perspectives

Photo de couverture : Vue aérienne de Maripasoula : le fleuve Maroni matérialise la frontière avec le Surinam (Cliché Jacky Brunetaud).

PRIX : 32 €

ISBN : 978-2-86781-466-2
ISSN : 1961-8603

**P
U
B**

N° CP : 0311B07748

